

Conseil Municipal de la Commune de Sainte Hélène
SÉANCE du 20 octobre 2011

DATE DE LA CONVOCATION :	Le 14/10/2011.
PRÉSENTS :	Mrs. : GRENIER Jean-Marc, GROUSSON Hubert, GAGNIARRE Claude Bernard, GRAILLE Gilbert, GUILLOT Hervé, MOREAU Jean-Marc, PIRODDI Claude, SIMON Philippe. Mmes FOREST Brigitte, GILOT Nicole, MULLER Marie Annick.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE :	M. Philippe SIMON.

1) DEMANDE DE SUBVENTION DU PROJET D'ELABORATION D'UN P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle le projet d'élaboration d'un PLU et expose la demande subvention adressée au Pays du Chalonnais avec le plan de financement suivant :

- Coût des travaux : 25 250€ HT,
- Subvention attendue de l'Etat (environ) : 5000€,
- Subvention sollicitée auprès du Pays du Chalonnais : 9100€,
- Solde à la charge de la Commune : 11 150€

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande de subvention.

2) INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

Le conseil municipal a fixé comme chaque année la prime IAT pour l'année en cours. Cette indemnité sera versée en novembre, aux agents stagiaires, titulaires, non titulaires au prorata de la durée de travail pour les temps partiels et du temps passé au service de la Commune pour l'année concernée.

3) VENTE DE BOIS SUR PIEDS

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de vendre le bois sur pieds, du bois situé chemin des Féresses, à Monsieur Patrice GILOT, au prix de 9,50€ le stère.

4) DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LA VOIE COMMUNALE

L'autorisation est accordée sous conditions de respect des normes en vigueur et de remise en état de la chaussée. La route sera coupée au niveau de Chazeuil – Tuilerie afin de faire passer un tuyau d'eau.

5) TRANSFERT DE CHARGES POUR LE GYMNASE (SIVOS)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport de la CLET, 26/09/2011, modifiant les montants des attributions de compensation suite aux transferts de charges relatifs à la prise de compétence du gymnase. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le rapport du CLETC.

6) MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.C.S.C.C.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération en date du 14 septembre 2011, modifiant les statuts de la CCSCC. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, donne son accord et adopte les statuts modifiés de la CCSCC.

7) QUESTIONS DIVERSES

- **ADIL** : refus d'octroi d'une subvention à cette association.
- **Demande d'installation de ralentisseurs** : les aménagements seront réfléchis en concertation avec la DRI, et les travaux prévus dans le budget 2012.
- **Bordure de trottoir** : accord du Conseil pour la réalisation des travaux sur le terrain du propriétaire demandeur.
- **Location du caveau le 31 décembre 2011** : demande acceptée contre garanties.
- **Cérémonie du 11 novembre 2011**, à 11h30 au cimetière avec l'Association du Souvenir Français, discours du Maire puis dépôt de gerbe au monument aux morts, et vin d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 15.